

que des moyens dirigés vers une autre fin. Dans la confirmation, la grâce nous est conférée pour nous aider à triompher des ennemis de la foi et nous donner la force de confesser le nom de Jésus-Christ, même dans les supplices. L'ordre augmente en nous la grâce et resserre notre union, avec le Christ; mais c'est afin que le prêtre, ayant les lumières et les forces nécessaires pour remplir exactement ses nouveaux devoirs, maintienne le lien qui l'unit au Sauveur. Et ainsi des autres sacrements: toujours l'augmentation de la grâce a une fin spéciale distincte de cette expansion plus abondante de la vie divine en nous.

L'Eucharistie seule augmente la grâce sanctifiante et resserre notre union avec Jésus-Christ dans le seul but de nous rapprocher davantage de Jésus, de nous faire participer plus abondamment à sa vie divine, à ses perfections, à ses mérites. N'est-elle point dès lors un bienfait tout spécial de la Bonté divine, un don qui ne ressemble à aucun des autres dons que Dieu se plaît à nous faire, et qui ne peut être, par conséquent, confondu avec aucun d'entre eux. Car si, enfin, on peut dire que Dieu nous doit, jusqu'à un certain point, les secours spéciaux dont nous avons besoin pour lui rester fidèles, il est certain que le don de son amitié spéciale est une faveur, à tous les points de vue gratuite.

Tout ce que nous venons de dire n'est que le développement de ces paroles de Saint Thomas: "Ce sacrement augmente la grâce et perfectionne la vie spirituelle; mais il diffère de la Confirmation en ce que le Sacrement de confirmation augmente et perfectionne en nous la grâce afin de nous faire résister aux assauts extérieurs des ennemis du Christ; tandis que par l'Eucharistie, la grâce est accrue, la vie spirituelle est perfectionnée, afin que l'homme devienne parfait en lui-même par son union avec Dieu." (1)

La grâce que donne l'Eucharistie diffère donc de celle que nous recevons dans les autres sacrements, car elle a un but et une efficacité bien distincte.

H. EVERS, S. S. S.

(à suivre)

(1) Sum. Theo. III 9, LXXIX a. I ad 1.